



<https://www.calameo.com/read/0002550386829ab54ae4a>

© CD36

MAGAZINE LEMAG36

LeMag36 #4

Au sommaire de l'édition du 2e trimestre 2018 : le Département partenaire de ses territoires, la solidarité territoriale, décryptage du budget 2018 et Pascal Bartout.

1 DOCUMENT Publié le 9 avril 2018



LeMag36 #4

PDF - 6.79 Mo

Des solidarités territoriales au service d'un nouveau modèle de développement

Le dossier de ce trimestre est consacré aux "solidarités territoriales". Il s'agit d'une des missions fondamentales confiées aux Départements par le législateur.

Les solidarités territoriales, ce sont d'abord les liens qui se sont tissés, au fil des années, entre le Conseil départemental et les communes. Ces liens, jamais rompus, toujours renforcés, sont l'une des clefs de l'aménagement local du territoire. Ils engagent de nombreux investissements dans votre commune, pour vos associations et au bénéfice de l'animation locale. Dans une période de raréfaction de l'argent public, la solidité du financement départemental en faveur de très nombreux projets a permis de contrebalancer les effets négatifs des baisses de dotations de l'État.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36